initiatives durables

CONTRAT DE **PROGRÈS**



Tous une bonne raison d'agir

VVK RECYCLAGE

CONTRAT DE PROGRÈS

Initiatives Durables
est un réseau régional d'acteurs engagés pour un développement responsable des entreprises et des territoires

Le contrat de Progrès
permet à VVK Recyclage de formaliser, piloter et valoriser ses engagements dans le développement durable

En adhérant à Initiatives Durables, VVK Recyclage s'engage en matière de **RSE**

initiatives durables

VVK RECYCLAGE

CONTRAT DE PROGRÈS

En quelques mots

VVK Recyclage est un pôle de recyclage pour la collecte, le tri et la revalorisation des divers produits de déconstruction et de terrassement. Les matériaux traités sont le béton, les gravats, les briques, les tuiles, les enrobés, et les déblais, permettant ainsi aux entreprises du BTP d'agir pour l'économie circulaire sur le territoire.

DATES

1996 — Fondation du centre de recyclage du Giessen

2001 — Création du centre VVK Recyclage à Ebersheim

2022 — Centrale de revalorisation de déchets du BTP et terres excavées

CHIFFRES CLÉS

86 000 tonnes de déchets inertes traitées par an

5 Collaborateurs

VALEURS



ENTREPRISE FAMILIALE



SAVOIR-FAIRE



PASSION



DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIVITÉ LOCALE

NOS MOTIVATIONS À L'ADHÉSION INITIATIVES DURABLES

A travers son adhésion, VVK Recyclage souhaite exprimer ses engagements sociaux et environnementaux. Cela permet lui d'avoir un suivi de sa démarche RSE, de formaliser ses engagements et de valoriser ses pratiques.

CONTRAT DE PROGRÈS

Les engagements que nous défendons

Progrès social



- Développer la communication interne et avec les autres sociétés du groupe Vogel
- Favoriser la qualité de vie et des conditions de travail
- Développer les compétences des collaborateurs

Préservation de l'environnement



- Protéger la ressource en eau
- Produire de l'énergie renouvelable
- Autoconsommer de l'énergie renouvelable

Efficacité économique



- Augmenter la production
- Cartographier les clients et fournisseurs

Bonne gouvernance d'entreprise



- Améliorer la gestion commune des sociétés



CONTRAT DE PROGRÈS

initiatives durables

Nos engagements « Progrès Social »

OBJECTIF

Développer la communication interne et avec les autres sociétés du groupe Vogel

Indicateur

- Taux de participation VVK / nombre de personnes VVK connectées sur les canaux de communication Vogel TP

Justification

Un des grands objectifs étant de fusionner les systèmes de management de toutes les sociétés, la communication en est un aspect essentiel. Il faut donc élargir les canaux de communication actuels aux différentes sociétés et notamment VVK

Moyen

- Moyens humains (temps) pour définir les modalités ainsi que pour la mise en place

OBJECTIF

Favoriser la qualité de vie et des conditions de travail

Indicateur

- Une animation QVT par an

Justification

L'entreprise souhaite faciliter les conditions de travail de ses collaborateurs et faire des bilans réguliers sur la QVT sur le site

Moyen

- Moyens humains (recueil des besoins et organisation de l'animation)



CONTRAT DE PROGRÈS

initiatives durables

Nos engagements « Progrès Social »

OBJECTIF

Développer les compétences des collaborateurs

Indicateur	- 100% des salariés bénéficient d'une formation par an - 100% des postes avec une fiche de poste
Justification	L'investissement dans les compétences des collaborateurs permet un apprentissage continu et de rendre l'entreprise plus attractive. L'élaboration de fiches de poste et de compétences permet de mieux identifier les compétences à développer pour les collaborateurs
Moyen	- Moyens humains (temps d'organisation et de participation aux formations) - Moyens financiers (financement des formations)

CONTRAT DE PROGRÈS

initiatives durables

Nos engagements « Environnement »

OBJECTIF
Protéger la ressource en eau

Indicateur

- Suivi de l'eau de pluie récupérée consommée par la machine

Justification

Le processus consommant de l'eau, il est essentiel pour l'entreprise de suivre la consommation afin de déterminer l'efficacité du circuit. De plus la toiture des hangars est reliée à une citerne souterraine, ce qui contribue à faire baisser la consommation d'eau potable

Moyen

- Moyens humains (temps) pour le suivi et pour l'entretien
- Matériels pour l'installation de traitement de l'eau ainsi que les compteurs d'eau

OBJECTIF
Produire de l'énergie renouvelable

Indicateur

- Suivi la production électrique photovoltaïque (Objectif de production >500MWh/an)

Justification

Suite aux différents investissements qui ont été faits pour étendre la surface du photovoltaïque chez VVK et chez VOGEL, l'entreprise souhaite effectuer un suivi de la production afin de se fixer des objectifs de production et de visualiser le retour sur investissement

Moyen

- Moyens humains (entretien)
- Moyens financiers

CONTRAT DE PROGRÈS

initiatives durables

Nos engagements « Environnement »

OBJECTIF

Autoconsommer de l'énergie renouvelable

Indicateur

- Suivi du % d'autoconsommation de la production électrique photovoltaïque (Objectif d'autoconsommation >65%)

Justification

Le processus consommant beaucoup d'électricité (>2MWh/jour en fonctionnement normal), l'installation photovoltaïque permet de réduire considérablement la consommation d'électricité sur le réseau public. Compte-tenu de la période hivernale où la machine ne fonctionne pas, des week-end et de la fin de journée, les 100% d'autoconsommation semblent difficiles à atteindre mais cela reste l'objectif

Moyen

- Moyens humain (temps) pour le suivi ainsi que pour l'entretien des panneaux photovoltaïques (lavage...)



CONTRAT DE PROGRÈS

initiatives durables

Nos engagements « Efficacité économique »

	OBJECTIF	OBJECTIF
	Augmenter la production	Cartographier les clients et fournisseurs
Indicateur	- 12 6000 To/an de déblais fin 2026 (augmentation progressive)	- % de clients et fournisseurs locaux
Justification	Actuellement (2023), l'installation prend en charge, traite et revalorise plus de 86000 Tonnes de déblais. L'objectif final fin 2026 est d'arriver à une capacité de 126000 Tonnes/an, en augmentant progressivement chaque année d'ici là	S'inscrivant dans une démarche de développement durable de par son activité de recyclage, VVK souhaite conserver ce principe en étant ancré dans son territoire et en recyclant le plus de déblais locaux possible
Moyen	- Moyens financiers (énergie...) - Moyens humains (alimentation et entretien de la machine, réception des déblais...)	- Moyens humains (temps) pour l'identification des clients, de fournisseurs et leur cartographie



CONTRAT DE PROGRÈS

initiatives durables

Nos engagements « Gouvernance »

OBJECTIF

Améliorer la gestion commune des sociétés

Indicateur

- Intégrer des indicateurs pour VVK dans le tableau de bord Vogel TP
- Ajouter un point sur VVK dans la revue de direction annuelle

Justification

Le groupe Vogel étant divisé en plusieurs sociétés, nous souhaitons à terme fusionner nos systèmes de management. C'est pourquoi nous devons améliorer petit à petit la gestion commune des différentes sociétés, notamment en les intégrant dans la même revue de direction

Moyen

- Moyens humains (temps) pour la fusion des systèmes

CONTRAT DE PROGRÈS

Pour l'entreprise : VVK RECYCLAGE

Fait à SCHERWILLER le 16 / 04 / 2025

Signature : VOGEL Jean-Luc

VVK SARL Recyclage
2, allée de Fautenbach
67750 SCHERWILLER
Tél. 03 88 58 37 28 - Fax 03 88 82 55 26

Pour Initiatives Durables

Fait à Schiltigheim le 16/04/2025

Signature :

Initiatives Durables
Accompagne VVK Recyclage dans sa démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) et s'assure annuellement de l'avancée des engagements.